

Le Maire donne lecture de la lettre suivante:

PREFECTURE
de
LA REUNION

REPUBLIQUE FRANCAISE

SECRETARIAT GENERAL

Saint-Denis, le 21 Novembre 1951

N° 125 SG

Le PREFET de la REUNION

à Monsieur le MAIRE de SAINT-DENIS

*App. sur
M. le Maire le 3 janvier 1952
P. le Prefet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: Leroux*

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Prefet
M. le Maire le 3 janvier 1952
P. le Secrétaire Général
le Chef de Division délégué
Signé: Gouarnino B J E T*

Remise en état de la Rue du Canal

Au cours de divers entretiens antérieurement à son départ pour Paris, M. le Sénateur-Maire de Saint-Denis avait donné son entier accord pour prendre la réfection de la Rue du Canal en première urgence dans les travaux de voirie du Chef-Lieu.

En effet, avec la construction bientôt achevée de la route qui dessert l'Hôpital, la rue du Canal, dans son état actuel, constitue un tronçon impraticable à la circulation entre la dite route et le reste de la voirie de Saint-Denis.

Un marché de 450.000 Fcs a été soumis à la Municipalité de Saint-Denis par les E.M.C., entreprise chargée de la Route de l'Hôpital.

En vue de remédier à cet état de choses, et en considération du faible coût des travaux, je vous serais reconnaissant de bien vouloir signer d'urgence le dit marché./.

P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,
Signé: LEROUX.

Après échange de vues à l'unanimité le Conseil autorise le Maire à passer un marché avec les Entreprises Métropolitaines et Coloniales pour la réfection de la rue du Canal.

La dépense dont le montant s'élève à 440.350 Fcs CPA sera payable sur le budget primitif de 1952./.

Toutes les affaires portées à l'ordre du jour ayant été examinées et personne ne demandant plus la parole le Maire lève la séance à 11 H.45'./.

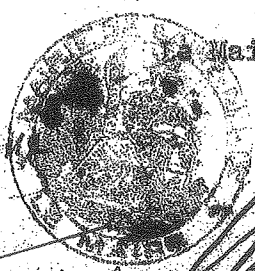
Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Maire Adjoint,

Abouf

M. R. Chassagny



Laurent

Rebaudry

S. Dupont

[Signature]

[Signature]

M. [Signature]



M. Michel
Maire de St-Denis